ART. 8 N° AC43

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 décembre 2024

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

AMENDEMENT

Nº AC43

présenté par Mme Piron, Mme Corneloup, M. Belhaddad, Mme Lise Magnier, M. Frébault, M. Grelier et M. Boucard

ARTICLE 8

À la première phrase de l'alinéa 2, supprimer les mots :

«, France Médias Monde».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement visant à exclure France Médias Monde du périmètre de la holding France Médias, dans un souci de cohérence.